



Cher détenteur de certificats d'actions,

Dans notre newsletter du 7 octobre dernier, nous vous avons informé de l'existence d'un site web de la Banque Triodos dédié aux détenteurs de certificats d'actions qui souhaitent transférer ces derniers vers un compte-titres auprès d'un courtier. Souhaitez-vous décider par vous-même du moment à partir duquel vous pourrez négocier les certificats d'actions de la Banque Triodos ? En ouvrant un compte-titres auprès d'un courtier et en y transférant vos certificats d'actions, vous serez en mesure de négocier facilement et directement les certificats de la Banque Triodos, soit maintenant, soit plus tard. Dans le présent courrier, nous allons vous expliquer les étapes à suivre pour transférer vos certificats d'actions vers le courtier de votre choix. Nous vous présentons également une promotion spéciale du courtier européen BUX s'adressant aux détenteurs de certificats d'actions de la Banque Triodos.

D'après nos informations, vous n'avez pas encore effectué ce transfert. Sur la base des discussions que nous avons eues avec la Fondation des détenteurs de certificats d'actions de la Banque Triodos (*Stichting Certificatahouders Triodos Bank* ou SCTB) et des questions formulées par nos détenteurs de certificats, il apparaît qu'un grand nombre de détenteurs privés de certificats d'actions ont besoin de plus d'informations à ce sujet. De nombreux détenteurs de certificats se heurtent à des obstacles lorsqu'ils souhaitent migrer vers un compte-titres. Souvent aussi, ils ne sont pas pleinement conscients des avantages de ce transfert et s'inquiètent des coûts éventuels. Nous comprenons ces préoccupations et vous

fournissons les présentes informations afin que vous puissiez faire un choix éclairé et effectuer le transfert en toute confiance et le plus simplement possible.

## Comment transférer vos certificats d'actions de la Banque Triodos vers un compte-titres auprès d'un courtier ?

- Ouvrez un compte-titres auprès d'une banque ou d'un courtier. Vous avez le libre choix du courtier ou de la banque à même de faciliter la négociation des certificats d'actions. Une liste de ces organisations est reprise sur notre site web.
- Remplissez le formulaire de transfert correspondant à votre pays de résidence sur notre site web.
- Si vous transférez vos certificats d'actions à un courtier, la Banque Triodos arrondira votre position au certificat d'action entier le plus proche (par exemple, si vous possédez 20,3456 certificats d'actions, nous transférerons 21 certificats sur votre compte de courtage).

Vous souhaitez en savoir plus ou démarrer le transfert immédiatement ? Consultez toutes les informations utiles, la liste des courtiers et les formulaires de transfert sur notre site web. Vous devez fonder votre décision de transférer vos certificats d'actions à un courtier sur les informations fournies par le courtier de votre choix.

[Plus d'informations](#)

## Offre spéciale de BUX (courtier européen actif aux Pays-Bas, en Belgique\*, en Allemagne et en Espagne) :

Nous souhaitons, par ailleurs, vous informer d'une offre spéciale de BUX, un courtier européen actif aux Pays-Bas, en Belgique, en Allemagne et en Espagne. Cette offre a été élaborée en étroite collaboration entre BUX et la SCTB afin de faciliter au maximum le transfert pour les détenteurs de certificats d'actions qui n'ont pas encore franchi le pas (voir [le site web de la SCTB](#)). La Banque Triodos s'efforcera de faciliter au maximum cette opération de transfert.

Valable pendant deux mois, la promotion unique destinée aux détenteurs de certificats d'actions de la Banque Triodos, comporte les avantages suivants :

- Un an de services gratuits, y compris trois transactions gratuites par mois sur vos certificats d'actions. Après cela, vous pourrez opter pour un abonnement BUX Basic gratuit.
- Un point de contact unique pour l'ouverture d'un compte-titres et le transfert des certificats d'actions de la Banque Triodos.
- Des sites web en différentes langues pour les détenteurs de certificats d'actions de la Banque Triodos.
- Un service d'assistance spécial pour les détenteurs de certificats d'actions de la Banque Triodos afin de les aider pendant le processus de transfert, et ce, sur une période de deux ans.

- Deux ans d'inscription et de participation gratuites aux assemblées générales des actionnaires.

\* Tous les résidents belges qui détiennent un compte à l'étranger sont tenus de le déclarer directement au Point de contact central des comptes et contrats financiers (PCC) de la Banque nationale de Belgique. Ce compte à l'étranger doit également être mentionné dans la déclaration d'impôts.

[Plus d'informations au sujet de cette offre](#)

Si vous avez des questions à propos du contenu de cet e-mail, veuillez nous contacter via l'adresse [investor.relations@triodos.com](mailto:investor.relations@triodos.com).

Cordialement,

L'équipe Relations investisseurs de la Banque Triodos

Nous suivre

Téléchargez la Triodos Mobile Banking app



[Particuliers](#)

[Professionnels](#)

[Vigilance contre la fraude](#)

[Vie privée](#) | [Mentions légales](#)

Ceci est un message à caractère informatif ou lié à votre contrat. Il n'est pas possible de se désabonner de ce type de message. Consultez notre Politique de Confidentialité pour en savoir plus.